



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GUIDE PRATIQUE



POUR PASSER À L'ACTION



ENTREPRISE



JE M'INFORME, J'AGIS, JE ME PROTÈGE

FACE AUX RISQUES

AGISSONS



BIEN PRÉPARÉS, BIEN PROTÉGÉS





Incendies, inondations, tempêtes...

Des événements déjà présents en France et qui s'intensifient avec le changement climatique.

Des événements pouvant générer accidents et pollutions industriels et altérer notre environnement.

Des événements qui ont un vrai impact sur notre vie quotidienne.

Des événements de plus en plus puissants et récurrents.

Des événements qui nous donnent l'impression d'être impuissants...

Mais nous pouvons agir face aux risques !

Nous pouvons agir en nous informant sur les risques de notre région.

Agir en nous formant aux bons réflexes. Ceux qui sauvent.

Agir en nous protégeant grâce aux recommandations des secours pour que leurs interventions soient plus efficaces.

Nous pouvons tous faire face et devenir acteurs de notre sécurité.

Parce que si nous sommes bien préparés, nous serons bien protégés.

**FACE AUX
RISQUES, |
AGISSONS**

RENDEZ-VOUS LE

13 OCTOBRE

Chaque année, un nouvel appel à projets est lancé pour soutenir toutes les institutions publiques, les acteurs privés ou les structures associatives souhaitant organiser des actions de sensibilisation sur les risques naturels et technologiques. Les projets ainsi labellisés se dérouleront tout au long de l'année, avec un point d'orgue le 13 octobre grâce à la « Journée Nationale de la Résilience ». Cette démarche « Face aux risques, agissons » est portée par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Transition écologique. Depuis 2022, plusieurs centaines de milliers de citoyens ont bénéficié des actions labellisées et ont été sensibilisés aux risques majeurs, tant en France hexagonale que dans les Outre-mer.



Je suis référencé pour bénéficier d'une visibilité nationale

Une carte interactive a été créée pour référencer les projets labellisés tout en les géolocalisant : <https://carte-jnr.fr/>



Je peux bénéficier d'un accompagnement et d'une aide financière

Pour faciliter l'émergence de projets portés par des candidats dotés de moyens limités, un accompagnement par le référent territorial et une aide financière pourront être demandés par le porteur de projet labellisé.



Je dispose d'outils de communication

Les projets ayant obtenu la labellisation peuvent utiliser le kit de communication officiel mis à la disposition des organisateurs.

5 BONNES RAISONS DE FAIRE LABELLISER SON PROJET



Je peux devenir lauréat de la « Journée Nationale de la Résilience »

En France hexagonale comme dans les Outre-mer, des prix seront attribués à des projets emblématiques, afin de saluer les initiatives les plus innovantes et les plus qualitatives.



Je deviens acteur de la résilience de la population

La labellisation me permet de créer des partenariats et de faire grandir mon audience pour diffuser la culture du risque.

3

MA LABELLISATION EN 3 ÉTAPES SIMPLES



ÉTAPE 1

Je dépose le formulaire complété sur la plateforme dédiée.



ÉTAPE 2

Mon dossier est instruit dans un délai de 3 semaines maximum à compter de la réception d'un dossier complet.



ÉTAPE 3

Si mon projet est labellisé :

- Je reçois un mail de confirmation ;
- J'ai accès à des ressources et à un kit de communication ;
- Je reçois les indications pour solliciter une aide financière.



**J'AI ALORS TOUTES LES
CARTES EN MAIN
POUR INFORMER,
FORMER ET PROTÉGER
MA COMMUNAUTÉ.**

Si mon projet est désigné lauréat de la « Journée Nationale de la Résilience », je suis contacté pour la remise des prix lors d'une cérémonie pour que mes actions puissent bénéficier d'une visibilité nationale !



Pour mieux connaître les risques sur le territoire et près de chez vous :
[GEORISQUES.GOUV.FR](https://georisques.gouv.fr)



Retrouvez l'ensemble des actions près de chez vous sur la carte interactive :
[CARTE-INJR.FR](https://carte-injr.fr)



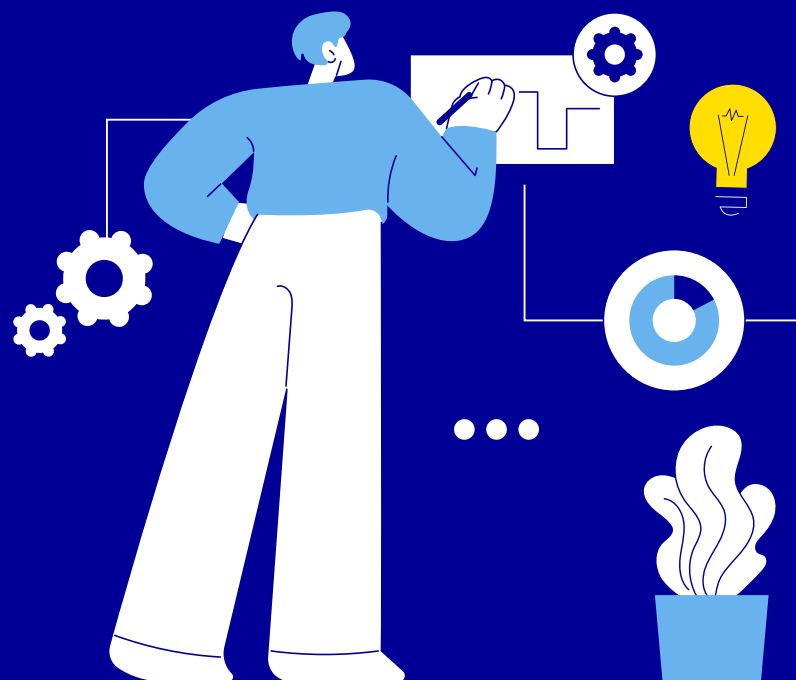
Pour vous préparer à faire face aux risques majeurs, retrouvez
[LE PLAN INDIVIDUEL DE MISE EN SÛRETÉ \(PIMS\)](#)

LES BONNES

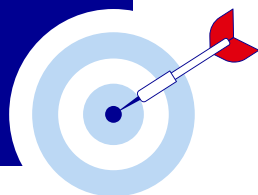
PRATIQUES

POUR MONTER

MON PROJET



JE SUIS **UNE ENTREPRISE** JE M'IMPLIQUE EN...



MENANT DES ACTIONS D'ACCULTURATION AUX RISQUES

Allianz a organisé une vidéoconférence à son siège de la Défense (Hauts-de-Seine), destinée à l'ensemble de ses collaborateurs en hexagone et en Outre-mer, pour évoquer avec une experte extérieure les risques liés aux crues et présenter les plans de réponse prévus pour y faire face. De plus, des contenus évoquant des risques naturels et feux de forêt ont été déposés sur l'intranet de l'entreprise.

Le centre nucléaire de production d'électricité de Civaux (Vienne) a réalisé une conférence sur le fonctionnement de la centrale, les risques industriels associés à son activité ainsi que les moyens mis en œuvre pour s'en prémunir ou les gérer. L'objectif de cet événement était d'informer la population riveraine afin de lui faire connaître les bons réflexes à adopter en cas d'accident.

OUVRANT LES PORTES À DIFFÉRENTS PUBLICS

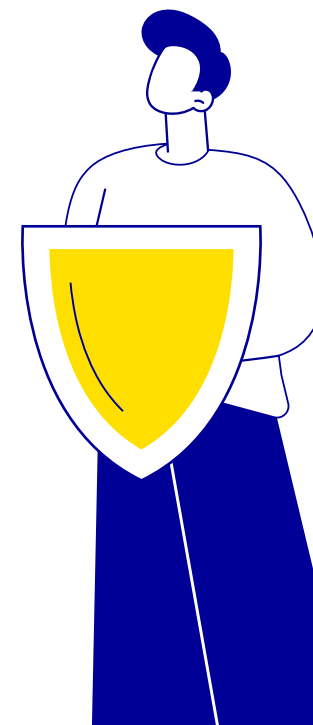
Nyrstar France (Nord) a organisé une réunion d'information pour rassurer les riverains sur ses activités de fonderie. Ce moment convivial a permis d'échanger sur les risques industriels et technologiques liés à l'exploitation du zinc, du plomb et d'autres métaux, et de présenter les consignes à tenir en cas d'accident avec diffusion d'une plaquette.

Orano Tricastin, expert dans la chimie et l'enrichissement de l'uranium (Drôme), a organisé une visite destinée aux maires des 76 communes du territoire pour les sensibiliser aux dispositifs et aux moyens de prévention des risques naturels déployés sur le site industriel. La presse locale a également été conviée afin de relayer ces informations auprès du public.

ORGANISANT DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Le cabinet de conseil Molokoï (Guadeloupe) a conçu un événement dédié à ses collaborateurs pour leur faire prendre conscience des impacts du changement climatique. Ils ont notamment réalisé une fresque du climat et participé à des ateliers ludiques et collaboratifs au cours desquels ils ont pu mieux aborder l'adaptation et la prévention face aux risques naturels.

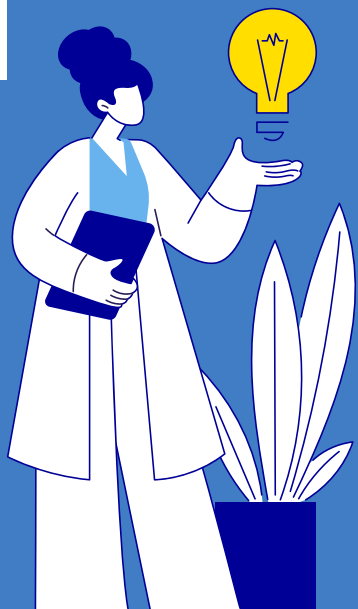
EDF a proposé des ateliers pédagogiques sur le thème « Hydroélectricité et sécurité » aux élèves de primaire et des collègues situés à proximité de 150 installations du groupe. Les élèves ont ainsi participé à une sortie aux abords d'un barrage et ont pu réfléchir, grâce à un scénario immersif, aux règles à respecter pour veiller à la sécurité de tous.



COMMENT JE CRÉE UN ÉVÉNEMENT DÉMATÉRIALISÉ ?

La dématérialisation des événements permet de toucher un large public tout en réduisant les contraintes logistiques et financières. C'est une occasion unique de sensibiliser et de former les citoyens aux risques naturels et industriels, tout en utilisant des outils interactifs et accessibles à distance. Par exemple :

- **Je crée un quizz en ligne** : en rédigeant des questions sur les comportements à adopter en cas de risque, les premiers réflexes à avoir et les spécificités locales (ex. : risques sismiques, inondations, industriels).
- **Je produis une vidéo de prévention** : en illustrant les risques naturels et industriels, les comportements de sauvegarde à adopter pour se protéger, ou encore des témoignages d'experts. Une vidéo d'animation ou de mise en scène peut rendre le message plus accessible. Je publie sur une plateforme de diffusion vidéo, et/ou mes réseaux sociaux.
- **Je rédige un article en ligne** : si mon organisation dispose d'un intranet, c'est un bon moyen de sensibiliser en interne sur la préparation aux risques.
- **J'organise une conférence en ligne** : en invitant des spécialistes en gestion des risques, des représentants de la Sécurité Civile ou des acteurs locaux. Un échange interactif avec les participants est essentiel pour capter l'attention. J'utilise une plateforme de visio conférence et j'enregistre la conférence pour la rediffuser.



J'INFORME LES RIVERAINS DE MON ACTIVITÉ

Qu'il s'agisse de portes ouvertes ou d'une action extérieure menée auprès des personnes vivant ou ayant des activités à proximité :

- Je peux solliciter les associations de quartier et de riverains, les élus de proximité ou les associations qui se penchent spécifiquement sur les enjeux auxquels le territoire est confronté.
- Je peux également y convier des entreprises voisines ou les associer à mon projet en tant que partenaires.



DES RESSOURCES

POUR

PROMOUVOIR

MON PROJET



LES ACTEURS PRINCIPAUX SUR LES RISQUES MAJEURS

LE RÉFÉRENT TERRITORIAL « FACE AUX RISQUES AGISSONS »

Présent dans chaque département de France hexagonale et dans les départements et territoires d'Outre-mer, le référent territorial est le relais de proximité s'agissant du dispositif.

SES MISSIONS :

- Faire connaître le label et la Journée Nationale de la Résilience aux futurs porteurs de projets et aux publics.
- Instruire les demandes de labellisation.
- Accompagner les porteurs de projet labellisé, notamment en mettant à disposition diverses ressources (guide PCS/PICS, PIMS, Géorisques,...).
- Instruire les demandes d'aide financière déposées par les porteurs de projet labellisé.

Contact : via la plateforme dédiée
sur démarches simplifiées



LES AUTRES ACTEURS TERRITORIAUX

- Les coordonnateurs académiques risques majeurs.
- Les services « jeunesse, sport et vie associative ».
- Les collectivités territoriales.



ASSOCIATION NATIONALE DES COMITÉS ET COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION (ANCCLI)

Association qui fédère les expériences et les attentes des 35 CLI (Commissions locales d'information) et porte leurs voix auprès des instances nationales et internationales.

SES MISSIONS :

L'une des missions essentielles des CLI est de relayer l'information auprès du grand public et de permettre ainsi, au citoyen, de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire.

Contact : <https://www.anccli.org/>

AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE RADIOPROTECTION (ASNR) (CRÉATION AU 1^{ER} JANVIER 2025)

Autorité administrative indépendante chargée de contrôler les activités nucléaires civiles en France.

SES MISSIONS :

L'ASNR a une mission générale d'expertise, de recherche et de formation. Elle contribue aux travaux du Parlement sur ces sujets et à l'information du public. Elle participe au développement d'une culture de radioprotection chez les citoyens.

INSTITUT FRANÇAIS DES FORMATEURS RISQUES MAJEURS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (IFFO-RME)

Association qui constitue un espace de réflexion et une force de propositions afin de développer les actions d'information, de formation et d'éducation à la prévention des risques majeurs auprès des jeunes et du grand public.

SES MISSIONS :

- Développer la culture du risque majeur dans la population et notamment chez les jeunes.
- Aider les établissements d'enseignement à assurer leur mise en sûreté.
- Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Développer un réseau de formateurs en assurant leur formation et leurs actions.

Contact : <https://arc.iff-rme.fr/>

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES ET TECHNOLOGIQUES (AFPCNT)

Association qui favorise la diffusion et la mise en commun des connaissances, des méthodes et des outils dédiés à la réduction des risques de catastrophes, pour le développement de la résilience.

SES MISSIONS :

- Favoriser le développement de la culture de la résilience vers l'ensemble des parties prenantes concernées.
- Adopter une démarche globale et pluridisciplinaire associant prévention, protection et développement de comportements adaptés, collectifs ou individuels face aux risques.
- Animer un réseau permanent d'acteurs au niveau territorial afin de partager leurs expériences et promouvoir leurs bonnes pratiques.
- Favoriser le dialogue de ce réseau avec les pouvoirs publics et autres partenaires.

Contact : contact@afpcnt.org

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS (IRMa)

Association dont l'objectif est de promouvoir des actions d'information, de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs.

SES MISSIONS :

- Développer des actions d'assistance aux territoires dans la préparation des acteurs locaux et du grand public face aux risques.
- Former et conseiller les décideurs locaux dans l'exercice de leurs missions de prévention.
- Favoriser les échanges d'expérience en matière de gestion des risques et de catastrophes (REX) et les faire partager.

Contact : info@irma-grenoble.com

PRÉVENTION MAIF

Association qui s'investit pour sensibiliser, informer et éduquer à la prévention des risques en accompagnant les collectivités, associations, enseignants et familles, en animant des ateliers de prévention.

SES MISSIONS :

« Sensibiliser, informer, éduquer » : sont les trois missions de l'association Prévention MAIF. Son programme d'actions est principalement mis en œuvre en milieu scolaire mais l'association s'adresse également aux adultes et s'engage dans une action éducative à la sécurité tout au long de la vie.

Contact : <https://prevention-maif.fr/>



UN KIT DE COMMUNICATION PERSONNALISABLE POUR CHAQUE PROJET LABELLISÉ

Dès lors que votre projet se voit labellisé par l'État, un kit de communication officiel vous est adressé.

Ce kit se compose de :

- Une affiche en A4 / A3, générique ou personnalisable et imprimable ;
- Des outils digitaux personnalisables, avec des vignettes pour les réseaux sociaux et un logo à apposer sur les vidéos ;
- La charte graphique « Face aux risques, agissons » ;
- Un article « Journée Nationale de la Résilience » (prêt-à-publier) sur les supports de votre choix ;
- La version imprimable de la « Boîte à risques » pour diffusion par les porteurs de projet lors de vos événements auprès du grand public.



CHECKLIST POUR COMMUNIQUER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



En amont de l'événement :

I. Dès que mon projet est défini, je peux communiquer sur les réseaux sociaux 1 à 2 fois par semaine jusqu'à la tenue de l'événement.

Exemples de posts :

- Un post pour présenter le label,
- Un post pour présenter la démarche de mon projet,
- Un post pour rappeler la date de l'événement et les modalités d'accès,
- Une série de posts pour présenter les intervenants ou les activités.

II. Un mois avant mon projet : je crée un événement sur mes réseaux sociaux.

Pendant l'événement :

Je prends des photos de l'événement pour poster le jour-J sur les réseaux sociaux.

Bonnes pratiques :

- Je privilégie des photos du public sans visage reconnaissable,
- Je privilégie des photos de mon équipe en les taguant : cela génère de l'engagement (like, commentaire, partage...).

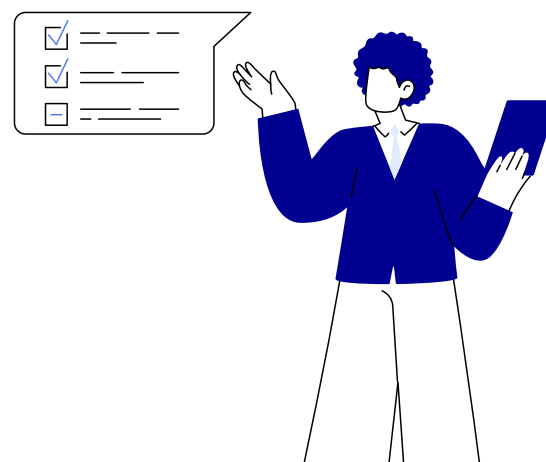
Quelques idées de formats :

- Vidéo : le jour-J, je privilégie des vidéos de moins de 30 secondes pour capter rapidement l'attention des internautes,
- Story : ce format portrait éphémère permet de donner à voir en direct l'envers du décor et les coulisses de votre événement.

Après l'événement :

I. Jusqu'à une semaine après l'événement : je reviens sur les moments forts de la journée à travers un post bilan. Je privilégie un format vidéo court ou un carrousel de photos.

II. Je pense à remercier les participants et mes partenaires !



BIEN PRÉPARÉS, BIEN PROTÉGÉS



La Journée Nationale de la Résilience mise en place par le Gouvernement depuis 2022, et institutionnalisée par la loi du 10 juillet 2023 vise à **préparer chaque citoyen aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe** afin qu'il devienne ainsi le premier acteur de sa sécurité.

Chaque année, un nouvel appel à projets est lancé pour organiser des actions de sensibilisation sur les risques naturels et technologiques, y compris nucléaires : celui-ci permettra aux projets organisés tout au long de l'année de disposer du label « face aux risques, agissons », avec un point d'orgue le 13 octobre : la **Journée Nationale de la Résilience**.

Cette journée permet de sensibiliser la population à l'adaptation au changement climatique et à ses conséquences pour la vie, les biens et l'environnement.

Pour mieux connaître les risques sur le territoire et près de chez vous :

GEORISQUES.GOUV.FR



Retrouvez l'ensemble des actions près de chez vous sur la carte interactive :

CARTE-JNR.FR/CARTE_INTERACTIVE

